

Prévention des risques liés au Coronavirus : Sauveteur secouriste du travail

23 mars 2020 – CIG Service de médecine préventive

EN MILIEU DE TRAVAIL, FACE À UNE PERSONNE PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES ÉVOCATEURS D'INFECTION RESPIRATOIRE PAR LE CORONAVIRUS (TOUX ET/OU ESSOUFFLEMENT AU REPOS) :

► Adopter le comportement adapté : se protéger soi-même, isoler la victime, prendre en charge la victime

POINTS DE VIGILANCE	
	LIMITER LE TEMPS D'EXPOSITION
1 MÈTRE 	GARDER LA DISTANCE MINIMALE DE 1 MÈTRE
 + AUTRES EPI	SE PROTÉGER AVEC UN MASQUE FFP2 ET DES EPI

RECOMMANDATIONS AU SECOURISTE POUR INTERVENIR

<p>► Se protéger soi-même</p> <p>► Se frictionner les mains avec du gel hydro-alcoolique avant de porter un masque FFP2</p> <p>► Porter des gants et des lunettes de protection et si possible une combinaison à usage unique</p> <p>► Demander à la victime de se frictionner les mains avec du gel hydroalcoolique</p> <p>► Essayer de garder la distance de sécurité d'un mètre et expliquer la raison de cette distance afin que la personne garde son calme, ne pas se mettre face à la victime pour porter secours, observer et questionner</p>	
--	--

LORSQUE LE SST SÉCURISE ET INTERVIENT

Isoler la victime des autres personnes

Installer la victime en position assise ou demi-assise ceci afin de permettre une meilleure respiration

Retirer tout lien pouvant gêner la respiration : ceinture, foulard, bouton, etc.

Examen de la victime :



Si la victime est inconsciente et ne respire pas, elle est en arrêt cardiaque.

Au vu du contexte :

- ▶ Ne pas réaliser d'insufflation,
- ▶ Basculer la tête vers l'arrière,
- ▶ Débuter la réanimation cardio-pulmonaire immédiatement jusqu'à l'arrivée du défibrillateur et des secours.



APRÈS L'INTERVENTION

Le SST retire sa blouse à l'envers puis ses gants sur l'envers, se lave les mains, retire ses lunettes et son masque, se lave les mains (lavage des mains à l'eau et au savon ou friction des mains avec une solution hydroalcoolique)

Le SST informe l'employeur et le médecin de prévention de son intervention :

Service médecine préventive

Le SST donne des conseils à l'employeur sur la nécessité de suspendre l'utilisation des locaux avant leur nettoyage spécifique



ANNEXES : PERSONNES FRAGILES ET À RISQUES ÉLEVÉS

Conformément à un avis rendu par le Haut Conseil de la Santé Publique, ces personnes sont :

- ▶ les femmes enceintes ;
- ▶ les personnes atteintes de maladies respiratoires chroniques (asthme, bronchite chronique...);
- ▶ les personnes atteintes d'insuffisances respiratoires chroniques ;
- ▶ les personnes atteintes de mucoviscidose ;
- ▶ les personnes atteintes d'insuffisances cardiaques (toutes causes) ;
- ▶ les personnes atteintes de maladies des coronaires ;
- ▶ les personnes avec antécédents d'accident vasculaire cérébral ;
- ▶ les personnes souffrant d'hypertension artérielle ;
- ▶ les personnes atteintes d'insuffisance rénale chronique dialysée ;
- ▶ les personnes atteintes de diabète de type 1 insulino-dépendant et de diabète de type 2 ;
- ▶ les personnes avec une immunodépression :
 - personnes atteintes de pathologies cancéreuses et hématologiques, ou ayant subi une transplantation d'organe et de cellules souches hématopoïétiques,
 - personnes atteintes de maladies inflammatoires et/ou auto-immunes recevant un traitement immunosuppresseur,
 - personnes infectées par le VIH ;
- ▶ les personnes atteintes de maladie hépatique chronique avec cirrhose ;
- ▶ les personnes présentant une obésité avec un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 40

POUR EN SAVOIR PLUS :

- ▶ Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus un numéro d'appel gratuit le **0 800 130 000** est mis en place, tous les jours de 9 h à 19 h.
- ▶ Ministère des Solidarités et de la Santé : [coronavirus](#)
- ▶ Ministère des Solidarités et de la Santé : [mieux comprendre la situation](#)
- ▶ Direction générale de la Santé : [point de situation sur l'épidémie](#)
- ▶ www.gouvernement.fr/info-coronavirus